

L'ensemble des métriques ESG & Climat sont calculées sur l'indice benchmark.

Répartition des entreprises en fonction de leur notation ESG

La note ESG calculée au niveau du portefeuille mesure la capacité des émetteurs sous-jacents à gérer les risques et opportunités clés liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'échelle de notation est comprise entre 0 (fort risque) et 10 (faible risque).

Les notations émetteurs sont calculées en absolu sur chaque pilier et sous thème et sont comparables quelque soit le secteur.

Pour les secteurs et les thèmes, le score du portefeuille est basé uniquement sur le sous-ensemble de titres qui ont des scores pertinents. Les poids des émetteurs du sous-ensemble sont ré pondérés à 100%

Les pondérations des trois critères, environnementaux, sociaux et de gouvernance, tiennent compte des problèmes spécifiques de chaque secteur.

Pour les compagnies, l'exposition aux mesures et la gestion des enjeux ESG couvrent les thèmes suivants:

- Environnement: Pollution, gestion des déchets, utilisation durable des ressources, changement climatique
- Social: emploi, relations sociales, santé et sécurité, formations, respect des conventions de l'OIT
- Gouvernance : conseil d'administration ou surveillance, audit et contrôle interne, rémunération dirigeants

Pour les gouvernements, l'exposition aux mesures et la gestion des enjeux ESG couvrent les thèmes suivants:

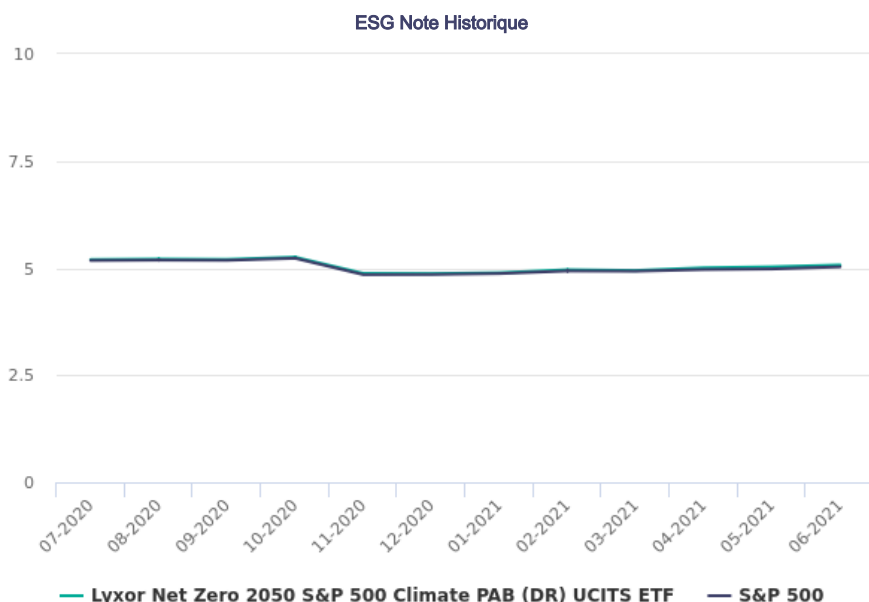
- Environnement: Externalités environnementales, ressources naturelles
- Social: Capital Humain, Environnement Economique
- Gouvernance: Gouvernance Financière et Gouvernance Politique

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Note	Portefeuille	S&P 500
Note	A	A
ESG ajustée du Secteur	6.0	5.9
ESG Note Absolue	5.1	5.0
Environnement	6.5	6.1
Social	5.0	4.9
Gouvernance	4.6	4.7

Compagnies			
Piliers	Themes	Note	Poids
Environnement		6.5	15.1%
	Changement Climatique	8.4	5.4%
	Opportunités Environnementales	5.4	5.7%
	Capital Naturel	6.2	1.8%
	Pollution, Gestion des Déchets	5.3	2.3%
Social		5.0	46.8%
	Capital Humain	4.3	21.8%
	Responsabilité des Produits	5.4	20.7%
	Possibilités Sociales	5.3	3.0%
	Opposition des parties prenantes	7.4	1.3%
Gouvernance		4.6	38.1%

	Portefeuille	S&P 500
Environnement	15.1%	18.0%
Social	46.8%	44.0%
Gouvernance	38.1%	37.9%



	Portefeuille	S&P 500
Portefeuille noté	100%	100%

Répartition des entreprises en fonction de leur notation ESG

indique la répartition des notations ESG du portefeuille.

Secteur	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	Non Noté
Communication Services			1.6%	8.5%	1.0%	4.1%	0.1%	
Consommation Discretionnaire	0.1%	2.0%	2.6%	6.3%	0.2%	0.4%		
Biens de Consommation de Base	0.1%	1.7%	1.3%	1.7%	0.3%		0.1%	
Finance		2.4%	2.6%	5.5%	1.1%	0.3%		
Santé	0.2%	2.9%	2.4%	5.8%	4.3%	1.2%		
Industrie	0.5%	0.3%	1.7%	1.5%	0.2%	0.1%		
Technologies de l'Information	8.6%	7.1%	5.9%	7.9%	1.3%	0.1%		
Matériaux	0.2%	0.6%	0.1%	0.5%	0.0%			
Immobilier	0.2%	0.7%	0.3%	0.4%	0.2%	0.2%		
Services aux Collectivités		0.2%	0.1%	0.1%				

Pour chaque émetteur (Compagnie et Gouvernement), la classification ESG des secteurs de l'industrie est fournie par MSCI ESG Ratings.

A noter, les émetteurs de type gouvernement sont classifiés comme appartenant au secteur « Finance ».

	Portefeuille	S&P 500
Les meilleurs (AAA,AA)	28%	25%
Dans la moyenne (A, BBB, BB)	65%	70%
Les moins bons (B, CCC)	7%	5%



● Les meilleurs
● Dans la moyenne
● Les moins bons

ESG momentum, exposition du portefeuille

Pourcentage de sociétés ayant une tendance négative (dégradation) et positive (amélioration) par rapport à leur précédente notation ESG

Exposition de tendance	Portefeuille	S&P 500
Amélioration	19.1%	19.9%
Stable	63.2%	64.0%
Dégradation	17.7%	16.1%

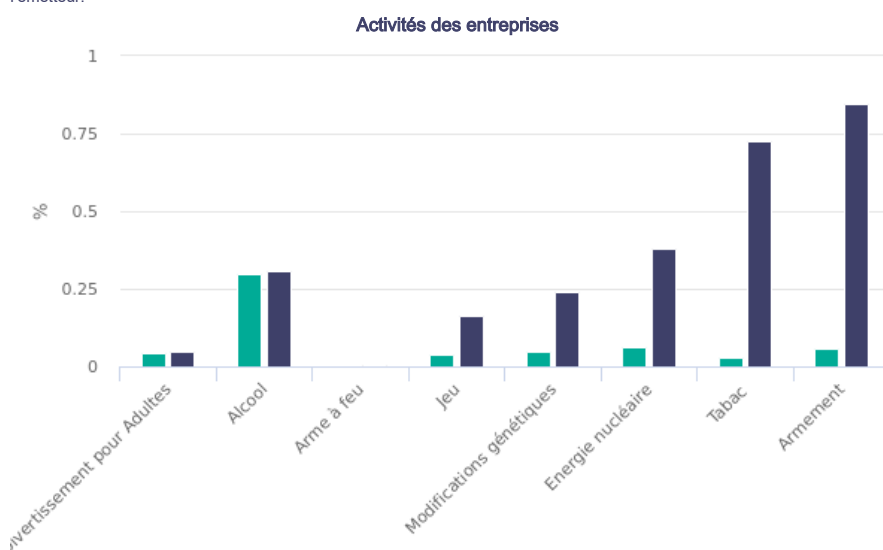
Activités des entreprises

Montre l'exposition de votre portefeuille à un sous-ensemble d'activités commerciales potentiellement sensibles, en tenant compte de la proportion des revenus de l'émetteur dans l'activité concernée et de la pondération de l'émetteur dans le portefeuille(*).

(*) A compter du 31 Août 2019, le calcul de l'exposition du portefeuille a été révisé et tient compte du revenu générés par l'émetteur.

Entreprise	Portefeuille	S&P 500
Divertissement pour Adultes	0.0%	0.0%
Alcool	0.3%	0.3%
Arme à feu	0.0%	0.0%
Jeu	0.0%	0.2%
Modifications génétiques	0.0%	0.2%
Energie nucléaire	0.1%	0.4%
Tabac	0.0%	0.7%
Armement	0.1%	0.8%

Focus sur l'implication dans l'industrie du tabac	Portefeuille	S&P 500
Producteur	0.0%	0.7%
Distributeur	0.0%	0.0%
Licence	0.0%	0.0%
Détaillant	0.0%	0.0%
Fournisseur	0.0%	0.0%



● Lyxor Net Zero 2050 S&P 500 Climate PAB (DR) UCITS ETF ● S&P 500

Indicateurs Clés

Nombre (%) de femmes membres au Conseil d'Administration : Cet indicateur en % fait référence à la proportion d'hommes et de femmes qui occupent des postes d'administrateur au sein des conseils d'administration des entreprises.

	Portefeuille	S&P 500
Nombre de femmes membres du conseil	33.1%	32.2%

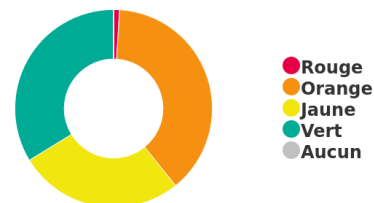
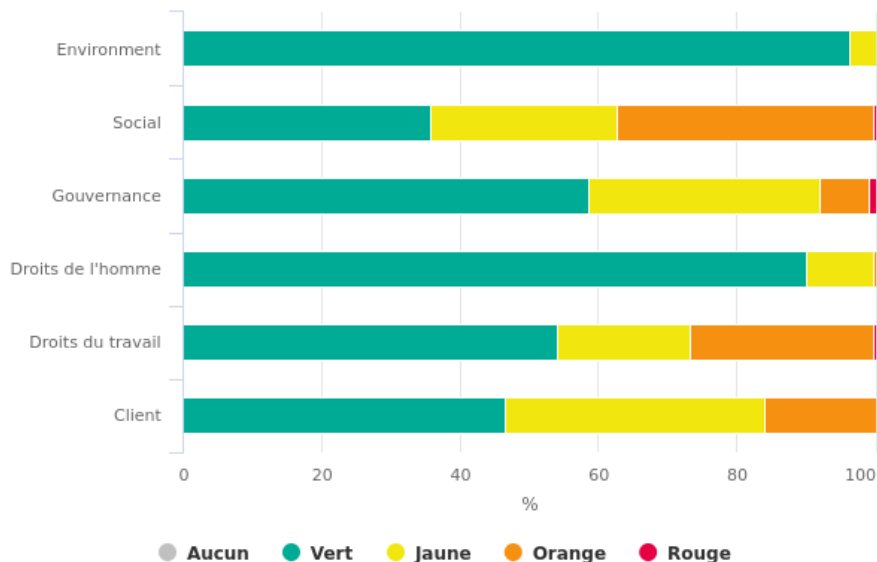
Exposition du portefeuille aux controverses

Mesure l'exposition du portefeuille aux entreprises faisant l'objet de controverses liées au respect des normes internationales selon leur degré de sévérité :

- Rouge : Indique que la compagnie est impliquée dans une ou plusieurs controverses très sévères;
- Orange : Indique que la compagnie a été impliquée dans une ou plusieurs controverses récentes, sévères, structurelles et qui sont en cours;
- Jaune : Indique que la compagnie est impliquée dans des controverses de niveau sévère à modéré;
- Vert : Indique que la compagnie n'est impliquée dans aucune controverse majeure.
- Aucun : Emetteurs de type Souverains et/ ou compagnies non couverts

	Portefeuille	S&P 500
Rouge	1.0%	1.6%
Orange	38.2%	37.4%
Jaune	27.1%	27.2%
Vert	33.7%	33.8%
Aucun	0.0%	0.0%

Répartition par typologie de controverses



Exposition du portefeuille aux controverses relatives aux 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies

Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies découlent de : La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et Convention des Nations Unies contre la corruption.

SIGNAUX

Non-conformité : indique que l'entreprise est impliquée dans un ou plusieurs litiges controversés impliquant une faute professionnelle ou un accident, lorsqu'il existe des allégations crédibles selon lesquelles la société ou ses dirigeants ont infligé un préjudice grave et à grande échelle par négligence ou mépris de la loi et / ou des normes internationales de comportement. Le signal de non-conformité peut être appliqué aux cas qui sont en cours ou achevés au cours des trois dernières années.

Liste de surveillance : indique que la société est impliquée dans un ou plusieurs cas de controverse en cours où MSCI ESG Research a estimé que son implication est sérieuse et mérite une surveillance continue mais, sur la base des informations disponibles à ce jour, ne constitue pas une violation du Pacte mondial. Les cas clôturés ne sont pas admissibles à la liste de surveillance.

Conformité : indique que la société n'a pas été impliquée (au cours des trois dernières années) dans un dossier controversé constituant une violation ou une quasi-violation du Pacte mondial. Toute entreprise qui n'est pas sur la liste de surveillance ou de non-conformité reçoit un signal de conformité. Les entreprises recevant un signal de conformité peuvent avoir été impliquées dans des controverses moins graves ou dans des controverses liées à des questions ne relevant pas du cadre du Pacte mondial.

Signal	Portefeuille	S&P 500
Non-conformité	0.2%	0.7%
Liste de surveillance	12.2%	14.0%
Conformité	87.5%	85.3%



Empreinte carbone du portefeuille

Le GreenHouse Gas Protocol (GHG Protocol) a été lancé en 2001 par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et le World Resources Institute (WRI). Il définit la norme mondiale en matière de mesure, de gestion et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre.

La mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de leurs investissements donne aux investisseurs une indication de leurs émissions financées.

LYXOR a développé une méthodologie propriétaire afin d'effectuer les mesures d'empreinte Carbone de ses portefeuilles.

LYXOR s'appuie sur la base de données émetteurs (entreprises et gouvernements) relative aux métriques carbone et environnementales fournie par MSCI. Ces métriques sont en partie fondées sur des données déclaratives et/ou des estimations.

Le GHG Protocol établit trois niveaux d'émissions de gaz à effet de serre qui correspondent à des périmètres d'émission :

- Scope 1 : il s'agit d'émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : il s'agit d'émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité.
- Scope 3 : il s'agit de toutes les autres émissions indirectes, de la chaîne d'approvisionnement étendue au transport des biens et des personnes.

L'empreinte carbone vise à tenir compte des émissions de gaz à effet de serre produites par les entreprises détenues en portefeuille. Les émissions sont exprimées en équivalent dioxyde de carbone (CO₂e).

LYXOR rapporte sur l'ensemble de ses fonds les mesures carbone décrites ci-dessous lorsque la transparence le permet :

- Les émissions CO₂e totales : elles représentent l'empreinte carbone totale et absolue du portefeuille
- Les émissions carbone financées (T CO₂e / M\$ investis) : elles représentent l'empreinte carbone du portefeuille normalisée par M\$ investi
- L'intensité carbone (T CO₂e / M\$ CA) : montre l'efficacité carbone du portefeuille en termes d'émissions par M\$ de ventes
- L'intensité carbone pondérée (T CO₂e / M\$ CA) : mesure de l'exposition du portefeuille aux entreprises les plus intensives en carbone, reflétée par la moyenne des intensités carbone des entreprises (émissions de CO₂ normalisées par le chiffre d'affaires), qui sont pondérées par le poids des entreprises dans le portefeuille.

Ces mesures ne prennent pas en compte l'ensemble des émissions induites par l'entreprise notamment celles liées à l'usage des produits ou en amont par les fournisseurs (scope 3).

Pour relever le défi du scope 3 des émissions carbone, MSCI a élaboré un modèle pour estimer ces émissions dans chacune des 15 catégories (1) à l'aide d'une combinaison d'estimations des revenus et de données de production.

Ce type d'information détaillée peut améliorer la transparence des investisseurs sur les risques de transition du carbone dans leurs portefeuilles.

LYXOR fournit une estimation détaillée des émissions relatives au scope 3 (en amont et en aval) afin de combler les lacunes dans la déclaration des émissions de carbone des entreprises, mais il existe un potentiel double comptage lorsque ceci est appliqué à l'ensemble d'un portefeuille.

(1) Pour plus de détails sur les différentes catégories, voir « Technical Guidance for Calculating Scope 3 Emissions. » Greenhouse Gas Protocol, octobre 2013.

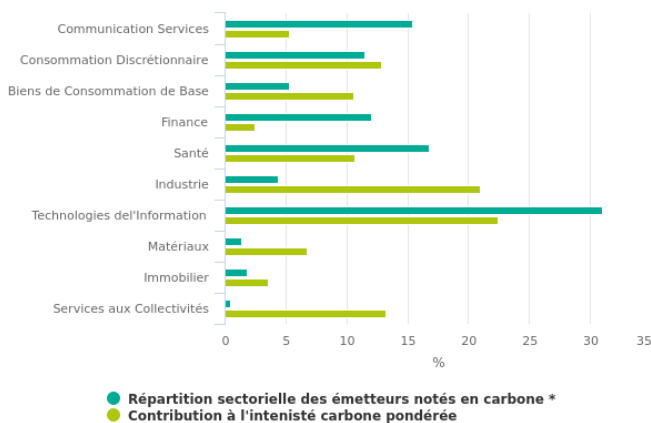
	Portefeuille	S&P 500
Portefeuille couvert (poids)	99.9%	99.8%
Scope 1 reporté (vs estimé)	93.8%	80.9%
Scope 2 reporté (vs estimé)	92.4%	82.7%

tCO ₂ e/\$M investis	Portefeuille	S&P 500
Scope 1	3.8	31.5
Scope 2	3.0	7.1
Scope 3 estimé	96.3	192.6

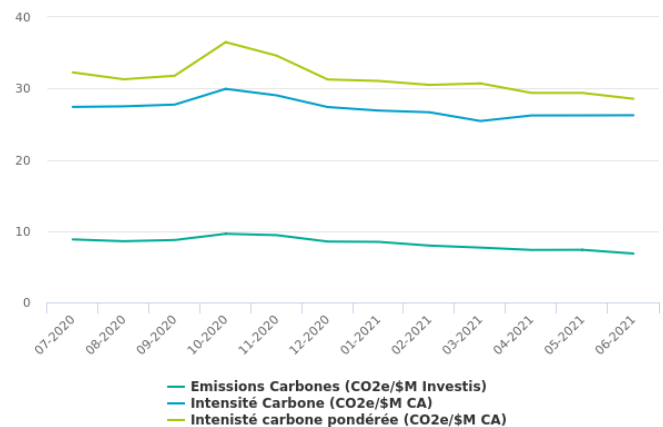
Scope 1 & 2	Portefeuille	S&P 500
Emissions Carbones tons CO ₂ e/\$M investis	6.8	38.6
Intensité Carbone tons CO ₂ e/\$M CA	26.2	143.0
Intensité Carbone pondérée tons CO ₂ e/\$M CA	28.5	134.0

Intensité Carbone Moyenne pondérée Tonnes CO ₂ e/M\$ CA Scope 3 Est	Portefeuille	S&P 500
Total	376.3	537.5
En aval	151.3	291.9
En amont	225.0	245.6

Poids des secteurs vs leur contribution à l'intensité carbone pondérée



Historique des mesures carbone



Notice

Changement de méthodologie

LYXOR a décidé de changer son approche fondée sur la propriété en tenant compte à la fois des actions et de la dette de l'entreprise détenue par l'investisseur.

Jusqu'à présent, pour mesurer les émissions de carbone de ses portefeuilles, LYXOR utilisait la capitalisation boursière en multipliant le montant investi par un facteur en tCO₂ / \$ mkt cap. Cette approche basée sur la propriété pour l'analyse de l'empreinte carbone n'était possible que pour les portefeuilles d'actions.

Au 31 juillet, Lyxor a revu sa méthodologie et la règle d'allocation des émissions de carbone ainsi que de réserves de combustibles fossiles induites par ses investissements. Lyxor a décidé d'utiliser la valeur d'entreprise car nous considérons que les créanciers et les actionnaires sont également responsables des émissions d'une entreprise puisque les créanciers représentent également une source de financement pour les actifs émetteurs de carbone. Avec cette revue, le nouveau ratio utilisé est exprimé en tCO₂ / \$ de valeur d'entreprise, en considérant la valeur d'entreprise comme la valeur d'entreprise la plus récente disponible à la fin de l'exercice, y compris la trésorerie (USD) *. De plus, seule l'utilisation de la valeur d'entreprise permet l'analyse d'un portefeuille investi à la fois en actions et en obligations.

* EVIC = Capitalisation boursière à la clôture de l'exercice + actions privilégiées + intérêts minoritaires + dette totale

L'empreinte carbone donne un aperçu historique des émissions des sociétés qui composent le portefeuille d'actions du fonds.

Les calculs ne sont pas exhaustifs et n'incluent pas les émissions indirectes. Les valeurs varieront à mesure que les émissions des entreprises évoluent, et que la composition du portefeuille change. Les fluctuations du taux de change affectent également les mesures.

Les mesures ne disent rien sur la manière dont le portefeuille contribue à une société à faibles émissions de carbone.

Ces mesures doivent être considérées dans le contexte plus large du travail de la société de gestion en matière de développement durable.

Exposition du portefeuille au risque de transition

1. Exposition du portefeuille aux émetteurs possédant des réserves de combustibles fossiles (*)

Les données représentent l'exposition du portefeuille aux émetteurs détenant des réserves en énergies fossiles (en poids du portefeuille noté en carbone), susceptibles d'être dépréciées ou échoués (« stranded ») dans le contexte d'une transition bas carbone. Les réserves en charbon thermiques sont les plus intenses en carbone et de ce fait les plus à risques.

La part brune se définit comme le pourcentage de MWh générées à partir d'énergies fossiles ou la part de chiffre d'affaire de l'entreprise réalisée grâce aux énergies fossiles ou la part du portefeuille investie dans l'extraction de combustibles fossiles (pour refléter les produits et services exposés aux énergies fossiles).

(*) Ces métriques incluent uniquement les compagnies notées en carbone.

Poid des émetteurs détenant des réserves fossiles (*)		
	Portefeuille	S&P 500
Toutes Réserves	0.1%	4.6%
Charbon	0.1%	2.1%
Gaz Naturel	0.1%	2.6%
Pétrole	0.1%	2.5%

2. Actifs échoués : réserves de combustibles fossiles

Les réserves de pétrole, de gaz et de charbon détenues par les sociétés de combustibles fossiles déterminent leur valeur marchande. Ces réserves sont également la base pour comprendre les risques climatiques potentiels liés à la combustion de ces combustibles. Ces informations sur les émissions sont importantes afin de comprendre les risques pour ces entreprises et la planète.

Le tableau présente les réserves dont un investisseur serait responsable en fonction des placements en dollars dans le portefeuille.

MMBOE signifie Million Barrils of Oil Equivalents.

Ces métriques incluent uniquement les compagnies notées en carbone.

Basé sur un investissement de : \$1,000,000		
	Portefeuille	S&P 500
Charbon thermique (Tons)	0	0
Gaz (MMBOE)	0.0000	0.0006
Pétrole (MMBOE)	0.0000	0.0010

3. Actifs échoués: Émissions potentielles des réserves de combustibles fossiles

Différents carburants ont une teneur en carbone différente et une valeur calorifique nette différente. Afin de rendre les réserves de ces carburants comparables en termes de contribution aux émissions de gaz à effet de serre, nous calculons les émissions potentielles des carburants et les exprimons en tonnes de CO2 en utilisant la méthodologie de l'Institut de Potsdam.

Dans la mesure où les émissions potentielles totales des réserves connues de combustibles fossiles dépassent largement la limite des émissions qui, selon un consensus scientifique, doivent être respectées pour gérer les changements climatiques, nombre de ces réserves pourraient ne pas être utilisables. Si tel est le cas, les valeurs de marché des sociétés qui détiennent des réserves peuvent être surévaluées parce qu'elles reposent en partie sur la valeur actuelle de ces réserves, à supposer qu'elles puissent être pleinement utilisées.

Ces métriques incluent uniquement les compagnies notées en carbone.

Émissions potentielles des réserves de combustibles fossiles (tCO2e/ \$M investis)		
	Portefeuille	S&P 500
Charbon métallurgique	0.0	0.0
Charbon	0.0	0.7
Pétrole	0.0	459.4
Gaz	0.0	156.5
Total	0.0	662.2

4. Actifs échoués: Émissions potentielles des réserves de combustibles fossiles à fort impact

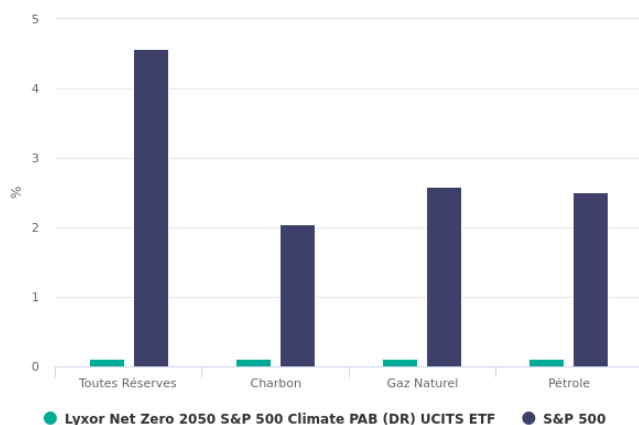
Certains combustibles tels que le charbon, les sables bitumineux, l'huile et le gaz de schiste sont sans doute plus exposés au risque des biens échoués (stranded assets) car ils ont une teneur en carbone plus élevée que les autres types de pétrole et de gaz. Le charbon est de loin le type de combustible le plus carboné, émettant à peu près deux fois plus d'émissions de carbone par kilowatt-heure (kWh) que le gaz naturel. En plus d'une intensité carbone plus élevée, l'extraction de sources non conventionnelles de pétrole et de gaz peut être coûteuse en raison de divers défis géologiques, techniques et environnementaux - c'est le cas des sables bitumineux qui ont été ciblés comme étant particulièrement hostiles au climat.

En ce qui concerne le charbon, le débat sur les actifs en carbone s'est concentré sur le charbon thermique, qui est principalement utilisé dans la production d'électricité. Tandis que le charbon thermique et métallurgique ont une teneur élevée en carbone, le charbon métallurgique ou à coke est principalement utilisé dans la sidérurgie et a peu de substituts, de sorte que beaucoup d'investisseurs pensent que le charbon thermique est particulièrement vulnérable au risque de transition, il y aura toujours un avenir pour le charbon métallurgique.

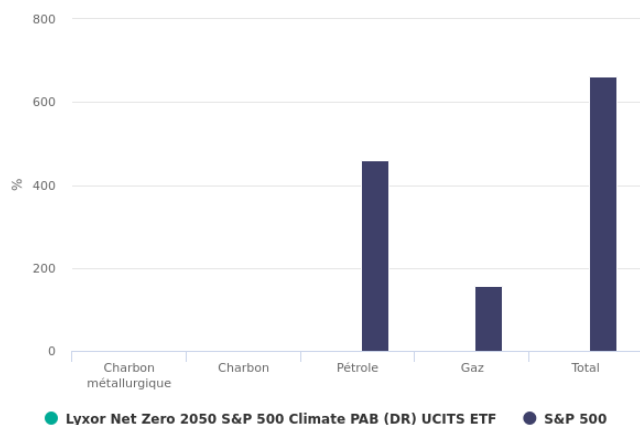
Ces métriques incluent uniquement les compagnies notées en carbone.

Émissions potentielles des réserves de combustibles fossiles à fort impact (tCO2e/ \$M investis)		
	Portefeuille	S&P 500
Charbon	0.0	0.7
Sable bitumineux	0.0	92.3
Huile de schiste ou gaz de schiste	0.0	160.2
Somme des réserves à fort impact	0.0	253.2
Autre	0.0	409.0

Exposition du portefeuille aux émetteurs possédant des réserves de combustibles fossiles



Émissions potentielles des réserves

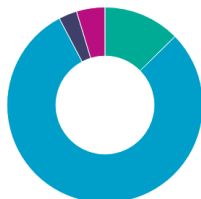


Gestion des risques liés au carbone: initiatives énergétiques

Les entreprises ont diverses stratégies afin de réduire les émissions, notamment en fixant des objectifs de réduction, en utilisant des sources d'énergie plus propres et en gérant leur consommation d'énergie. Bien que ces efforts varient considérablement d'une entreprise à l'autre, nous les classifions comme aucun effort, certains efforts, efforts limités et efforts agressifs afin de les rendre comparables. Cette information est présentée au niveau du portefeuille.

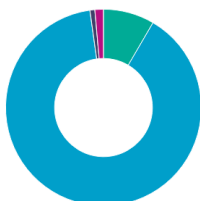
Ces métriques incluent uniquement les compagnies notées en carbone.

Utilisation de sources d'énergie plus propres



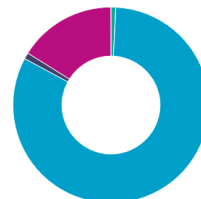
Efforts agressifs	12.6%
Certains efforts	79.4%
Efforts limités/Informations	3.0%
Aucun effort/Aucune preuve	4.7%

Gestion de la consommation d'énergie et Efficacité opérationnelle



Efforts agressifs	8.4%
Certains efforts	89.3%
Efforts limités/Informations	0.8%
Aucun effort/Aucune preuve	1.4%

Objectifs de réduction du carbone



Efforts agressifs	0.8%
Certains efforts	82.1%
Aucun effort/Aucune preuve	1.0%
Aucun effort/Aucune preuve	16.1%

Low Carbon Transition Score

Le Low Carbon Transition Score(1) utilise l'intensité carbone des émetteurs pour définir à chacun un score d'exposition aux risques de transition, tout en prenant en compte leur capacité à gérer ces risques. Cette note de 0 à 10 permet de classer les émetteurs en 5 grandes catégories que sont :

- Asset stranding : risques de détenir des actifs qui deviennent échoués
- Operational Transition : risques d'augmentation des coûts opérationnels
- Product Transition : risques de baisse de la demande pour les produits et services intensifs en carbone
- Neutral : faible exposition aux risques de transition
- Solutions : émetteurs bien positionnés pour saisir les opportunités liées à la croissance de la demande de produits et services bas carbone.

(1) Métrique développée par MSCI

	Portefeuille	S&P 500
Low carbon transition score	6.5	6.5
Low carbon transition management score	5.6	5.6

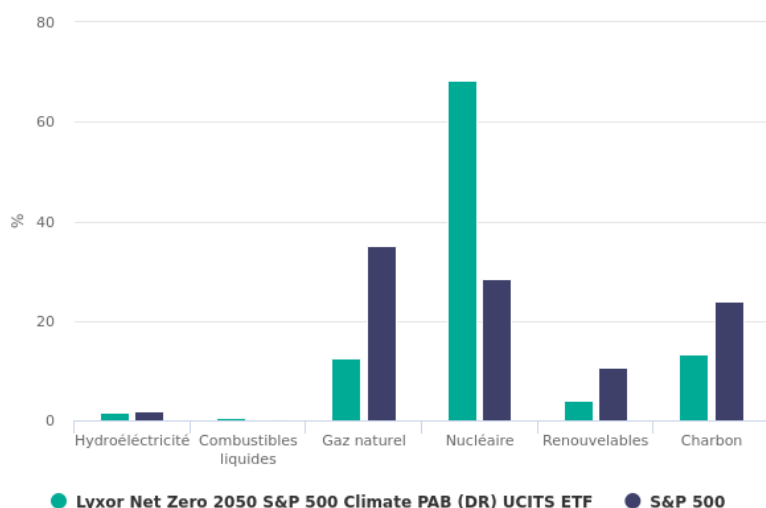
	Portefeuille	S&P 500
Operational Transition	1.7%	1.7%
Production Transition	1.7%	1.7%
Neutral	88.2%	88.2%
Solutions	8.7%	8.7%

Mix énergétique des énergéticiens en portefeuille

Le mix énergétique d'une entreprise est estimé en prenant le rapport entre le volume de production d'énergie, par type de combustible (déclaré ou estimé), et le volume total de production d'énergie.

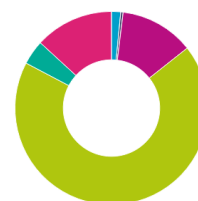
Les données émetteurs utilisées sont le volume de production d'électricité (MWh) déclaré par type de combustible si disponibles. Lorsque les entreprises déclarent le volume total et les pourcentages de production d'électricité par type de combustible plutôt que le volume de production d'électricité par type de combustible (MWh), le fournisseur de données multiplie le total par le pourcentage correspondant à chaque type de combustible pour calculer les chiffres en MWh.

Source : MSCI ESG Research



	Portefeuille	S&P 500
Part des producteurs d'énergie dans le portefeuille	0.4%	3.9%

Production d'électricité par combustible en % maximum du total (rebasé à 100%)



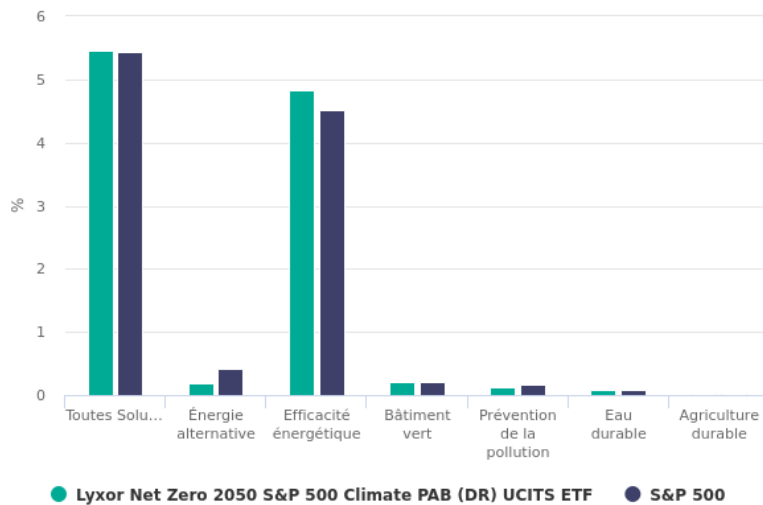
	Portefeuille	S&P 500
Hydroélectricité	1.5%	1.8%
Combustibles liquides	0.4%	0.3%
Gaz naturel	12.4%	35.1%
Nucléaire	68.4%	28.3%
Renouvelables	4.1%	10.7%
Charbon	13.2%	23.9%

Exposition du portefeuille aux émetteurs proposant des solutions environnementales

Les données représentent l'exposition du portefeuille aux émetteurs proposant des solutions environnementales (en poids du portefeuille noté en Carbone) et le type de solutions proposées : efficacité énergétique, énergie alternative, eau durable, prévention des pollutions ou construction durable. Ces émetteurs sont susceptibles de bénéficier d'une transition bas carbone.

La part verte se définit comme le pourcentage de l'encours investi dans des sociétés dont l'activité contribue à la lutte contre le changement climatique (pour refléter les éco-solutions/produits verts).

Poids des entreprises notées en carbone offrant des solutions technologiques propres



Poids des émetteurs du portefeuille noté en Carbone ayant un chiffre d'affaires consacré aux solutions environnementales compris entre

	Portefeuille	S&P 500
[1-19.9%]	24.2%	22.5%
[20-49.9%]	9.6%	9.6%
[50-100%]	1.7%	1.8%

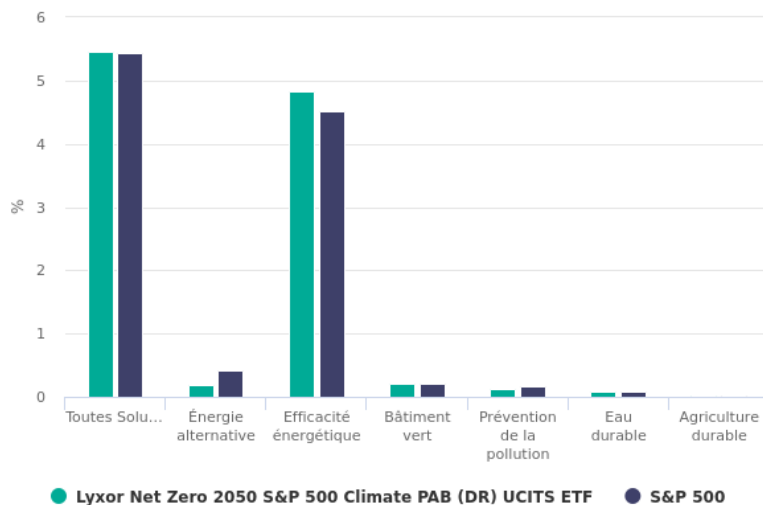
Poids des émetteurs du portefeuille noté en Carbone offrant des solutions technologiques propres

Theme	Portefeuille	S&P 500
Énergie alternative	3.9%	8.9%
Efficacité énergétique	33.5%	33.3%
Bâtiment vert	1.7%	1.6%
Prévention de la pollution	2.6%	5.3%
Eau durable	2.6%	3.7%
Agriculture durable	0.2%	0.3%

Exposition aux revenus consacrés aux solutions environnementales qui contribuent aux ODD

L'exposition du portefeuille aux revenus consacrés aux solutions environnementales reflète la part des revenus de l'entreprise exposés à des produits et services qui aident à résoudre les défis environnementaux majeurs du monde. Elle est calculée comme le produit du poids de l'émetteur dans le portefeuille ou l'indice et celui du pourcentage de revenus de chaque émetteur généré dans des solutions environnementales et durables. Ces métriques incluent uniquement les compagnies notées en carbone.

Contribution aux Solutions Environnementales



Contribution aux Solutions Environnementales

Theme	Portefeuille	S&P 500
Toutes Solutions Environnementales	5.5%	5.4%
Énergie alternative	0.2%	0.4%
Efficacité énergétique	4.8%	4.5%
Bâtiment vert	0.2%	0.2%
Prévention de la pollution	0.1%	0.2%
Eau durable	0.1%	0.1%
Agriculture durable	0.0%	0.0%

Estimation de la part environnementale éligible à la taxonomie européenne

Donne une estimation de la part verte de son portefeuille (part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition)

	Portefeuille	S&P 500
% estimated EU Taxo	2%	2%

Indicateurs de risques physiques pour les compagnies

1. Facteurs de risque physique par fonds - Scénario de changement climatique élevé 2030

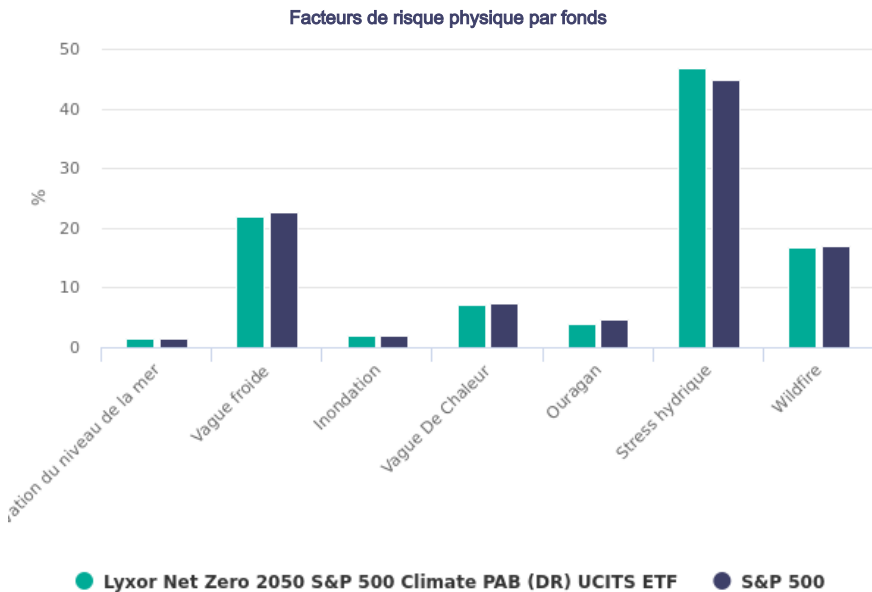
L'ensemble de données relatives au Climate Change Physical Risk de Trucost aide les investisseurs à comprendre leur exposition aux impacts physiques du changement climatique dans le cadre de futurs scénarios de changement climatique. L'ensemble de données Trucost évalue l'exposition de l'entreprise au risque physique au niveau de ses actifs s'appuyant sur une base de données de plus de 500 000 actifs mappés aux entreprises dans la base de données S&P Market Intelligence.

Les scores de risque physique présentés représentent une moyenne pondérée des scores de risque physique composite (allant de 1 à 100) pour chaque constituant, capturant les risques associés à sept indicateurs de risque physique liés au changement climatique.

La figure illustre les facteurs de risques physiques liés au changement climatique au sein du portefeuille dans un scénario de changement climatique élevé en 2030.

Pour permettre la comparaison avec un benchmark, nous avons rebasé à 100

	Portefeuille	S&P 500
Score	62	61
Couverture	100%	99%



Risque physique	Portefeuille	S&P 500
Elevation du niveau de la mer	1%	2%
Vague froide	22%	23%
Inondation	2%	2%
Vague De Chaleur	7%	7%
Ouragan	4%	5%
Stress hydrique	47%	45%
Wildfire	17%	17%

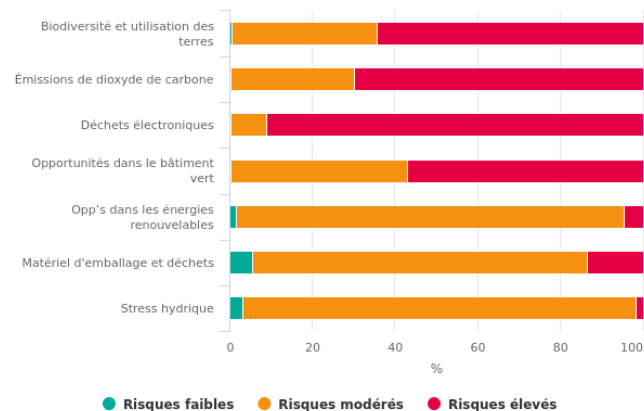
2. Pourcentage d'exposition au risque opérationnel (zones géographiques et secteur d'activité)

Le changement climatique comporte deux familles de risques pour le secteur financier: les risques de transition liés aux impacts des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et les risques physiques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques et climatiques qui exposent les actifs aux conséquences. du changement climatique (ex: élévation du niveau de la mer, sécheresse, inondations, etc.).

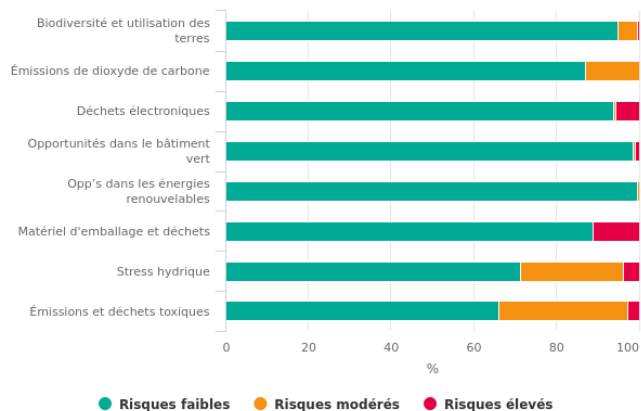
Sur la base des données brutes de la recherche MSCI ESG, l'évaluation de l'exposition au risque pour une entreprise peut comprendre deux domaines d'analyse différents, en fonction du problème clé:

- Exposition au risque du segment d'activité - analyse la répartition de l'activité d'une entreprise en termes de revenus, d'actifs ou d'opérations
- Exposition au risque du segment géographique - analyse la répartition des segments géographiques d'une entreprise en termes de revenus, d'actifs ou d'opérations

Pourcentage des opérations dans les zones géographiques à risques élevés / modérés / faibles



Pourcentage des opérations dans les segments d'activités à risques élevés / modérés / faibles



Température – Alignement du portefeuille avec l'Accord de Paris

Mesure de l'alignement du fonds au regard de différents scénarios climatiques qui ciblent différentes augmentations de température mondiale, y compris les objectifs de l'Accord de Paris (bien en dessous de 2 °C, et la poursuite des efforts pour limiter l'augmentation à 1,5 °C).

La méthodologie de LYXOR peut être appliquée à tous les secteurs d'un portefeuille et est basée sur les données brutes de Trucost. La méthodologie combine deux approches recommandées par l'initiative Science-Based Targets (SBTi):

- Une approche sectorielle: «Approche de décarbonation sectorielle» (SDA) pour des secteurs homogènes,
- Une approche économique: «Émissions de gaz à effet de serre par unité de valeur ajoutée» (GEVA) pour les secteurs hétérogènes.

Chaque approche alloue un budget carbone du niveau mondial au niveau de l'entreprise sur un horizon temporel choisi.

L'alignement est mesuré à l'aide d'un indicateur de température.

Pour plus d'informations sur la méthodologie appliquée par LYXOR:

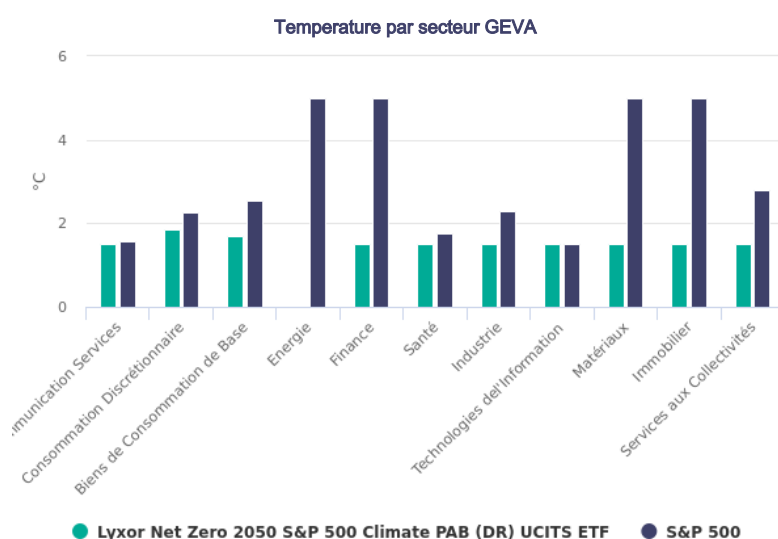
<https://www.lyxor.com/methodologie-de-mesure-de-la-temperature-des-fonds-lyxor>

	Portefeuille	S&P 500
Degré d'alignement	<1.5°C	>3°C
Couverture (%AUM)	98%	97%

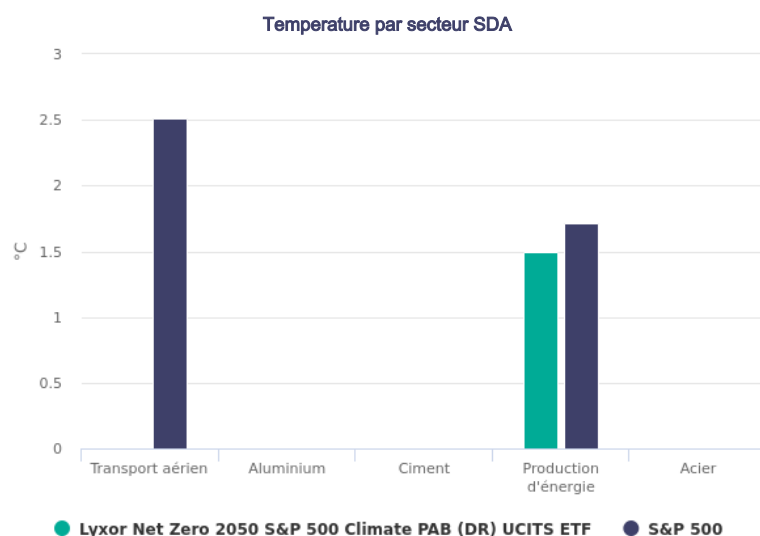
Trajectoire d'alignement en % poids		
Trajectoire d'alignement	Portefeuille	S&P 500
<1.5°C	34%	22%
1.5-2°C	24%	19%
2-3°C	19%	23%
>3°C	23%	35%

Temperature par secteur GEVA		
Secteur	Portefeuille	S&P 500
Communication Services	<1.5°C	1.6°C
Consommation Discrétionnaire	1.9°C	2.3°C
Biens de Consommation de Base	1.7°C	2.5°C
Energie		>5.0°C
Finance	<1.5°C	>5.0°C
Santé	<1.5°C	1.8°C
Industrie	<1.5°C	2.3°C
Technologies de l'Information	<1.5°C	<1.5°C
Matériaux	<1.5°C	>5.0°C
Immobilier	<1.5°C	>5.0°C
Services aux Collectivités	<1.5°C	2.8°C

Émissions de gaz à effet de serre par unité de valeur ajoutée (GEVA)



Approche de décarbonation sectorielle (SDA)



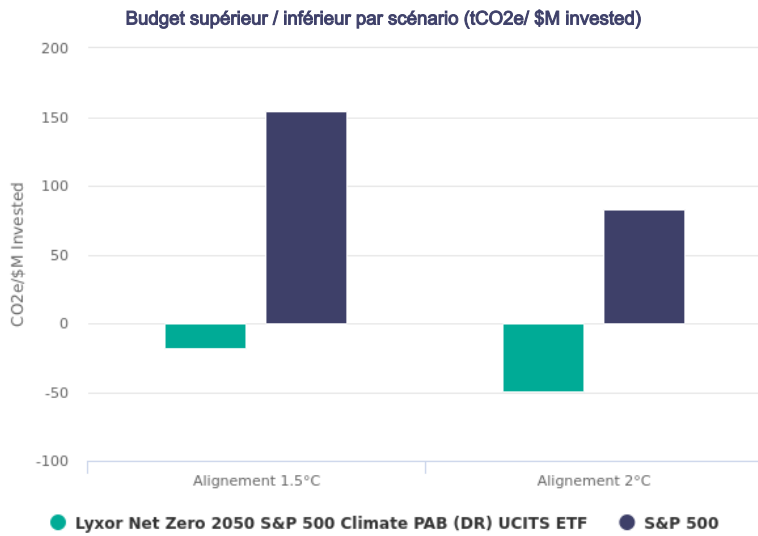
Temperature par secteur SDA		
Secteur	Portefeuille	S&P 500
Transport aérien		2.5°C
Aluminium		
Ciment		
Production d'énergie	<1.5°C	1.7°C
Acier		

Budget supérieur / inférieur par scénario

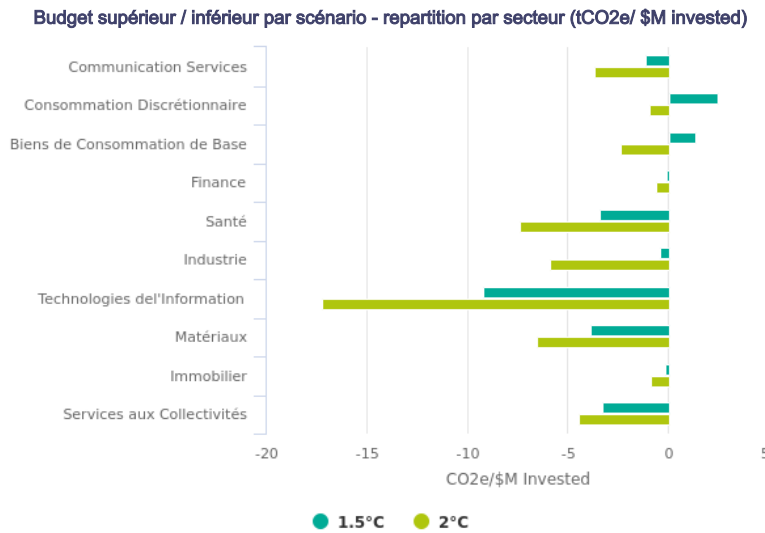
Les volumes d'émissions carbone en-dessous ou au-dessus d'un budget carbone se réfèrent aux émissions carbone des émetteurs / secteurs d'un portefeuille, qui sont au-dessus ou en dessous d'un budget carbone théorique défini par un scénario spécifique qui vise à atteindre une certaine température (1,5, 2 ou 3 °C), et qui sont allouées à un portefeuille (sur la base du ratio de détention).

Lorsque le «budget carbone supérieur / inférieur alloué (tCO2)» est supérieur à 0 (c'est-à-dire des valeurs positives), l'émetteur ou le secteur est au-dessus de son budget carbone, et contribue donc à faire monter la température du portefeuille.

Lorsque le «budget carbone supérieur / inférieur alloué (tCO2)» est inférieur à 0 (c'est-à-dire des valeurs négatives), l'émetteur ou le secteur est sous son budget carbone, et contribue donc à faire baisser la température du portefeuille.



Alignement	Portefeuille	S&P 500
1.5°C	-18	154
2°C	-50	83



Secteur	1.5°C	2°C
Communication Services	-1	-4
Consommation Discrétionnaire	2	-1
Biens de Consommation de Base	1	-2
Finance	-0	-1
Santé	-3	-7
Industrie	-0	-6
Technologies de l'Information	-9	-17
Matériaux	-4	-7
Immobilier	-0	-1
Services aux Collectivités	-3	-4

Notice

Ce document est réservé exclusivement à des investisseurs appartenant à la classification «contreparties éligibles » ou « clients professionnels » au sens de la Directive MIF (Directive 2004/39/CE).

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une offre de vente ou de services, ou une sollicitation d'achat, et ne doit pas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit.

Toutes les informations figurant dans ce document s'appuient sur des données extra financières disponibles auprès de différentes sources réputées fiables. Cependant, la validité, la précision, l'exhaustivité, la pertinence ainsi que la complétude de ces informations ne sont pas garanties par la société de gestion de portefeuille. En outre, les informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et la société de gestion de portefeuille n'est pas tenue de les mettre à jour systématiquement.

Les informations ont été émises un moment donné, et sont donc susceptibles de varier à tout moment.

La responsabilité de la société de gestion de portefeuille ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une décision de quelque nature que ce soit prise sur le fondement de ces informations.

Les destinataires de ce document s'engagent à ce que l'utilisation des informations y figurant soit limitée à la seule évaluation de leur intérêt propre.

Toute reproduction partielle ou totale des informations ou du document est soumise à une autorisation préalable expresse de la société de gestion de portefeuille.

Lyxor International Asset Management (LIAM) est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers et conforme aux dispositions des Directives OPCVM (2009/65/CE) et AIFM (2011/61/EU). Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.